

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION
TRANSFRONTALIERE
POUR L'EXPLOITATION DU TELEPHERIQUE DU SALEVE

SIEGE : Mairie d'ETREMBIERES – Place Marc Lecourtier
74100 ETREMBIERES

OBJET : **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE**

**ACTUALISATION DE
L'AUTORISATION
DE PROGRAMME
CREDIT DE
PAIEMENT (AP/CP)
POUR LES TRAVAUX
DE
REHABILITATION
DES GARES DU
TELEPHERIQUE DU
SALEVE**

N°A-2024-09

Séance du : 08 mars 2024

Convocation du : 28 février 2024

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 14

Présidente de séance : Madame Anny Martin

Secrétaire de séance : Monsieur Christian Aebischer

Membres présents : Mesdames Roxane Dupommier, Nathalie Hardyn, Anny Martin, Christine Ricci, Messieurs Christian Aebischer, Marc Châtelain, Dominique Frei, Jean-Marie Martin, Jean-Michel Vouillot, Ludovic Wiszniewski

Membre représenté :

Gabriel Doublet par Françoise Magdelaine suppléante,

Membres excusés : Alain Carlier, Christian Dupessey, Patrick Antoine,

Par délibération n° A-2020-06 du 21 janvier 2020, le Conseil d'assemblée a créé une autorisation de programme avec crédits de paiement échelonnés de 2020 à 2023 (AP/CP n° 2020-920 - Opération n°920).

Le programme de travaux (y compris actualisation), hors études et maîtrise d'œuvre, représentait un montant total de 7 963 891 € HT.

Actualisation successive de l'AP/CP :

- le 23 mars 2021 pour porter son montant total à 9 513 876.34 €,
- le 4 mars 2022 pour un montant de 10 232 094 € HT,
- le 10 mars 2023 pour un montant de 11 018 128 € HT échelonné jusqu'en 2024,
- le 13 octobre 2023 pour modifier le montant des crédits de paiement en diminuant ceux de 2023 de 560 052 € et en augmentant ceux de 2024 de 560 052 €
- le 15 décembre 2023 pour modifier les crédits de paiement en diminuant ceux de 2023 de 620 300 € et en augmentant ceux de 2024 de 620 300 €

De manière à tenir compte de l'évolution du projet, il est proposé de modifier les crédits de paiement de 2024 au vu des dépenses réalisées en 2023 :

Rappel : Montant des crédits de paiement voté lors de l'actualisation de de l'AP/CP du 15 décembre 2023 :

Crédits de paiement votés pour 2023 : 6 035 287 €

Crédits de paiement votés pour 2024 : 1 380 351.98 €

Dépenses réalisées 2023 : 6 023 868.91 €

Différence crédits prévus/dépenses réalisées 2023 : - 11 418.09 €

Proposition d'actualisation de l'AP/CP pour 2024

Crédits de paiement voté le 15 décembre 2023 pour 2024 : 1 380 351.98 €

Crédit de paiement non utilisés en 2023 soit 11 418.09 €

Total crédits de paiement 2024 : 1 391 770.07

Le montant total de l'autorisation de programme reste inchangé, soit à hauteur de 11 018 128 € HT.

Le montant total de l'AP/CP et les crédits de paiement correspondants sont retracés dans le tableau joint en annexe.

L'assemblée, entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE l'actualisation de l'AP/CP portant modification des montants des crédits de paiement 2024 à hauteur de 1 391 770.07 €,

PRECISE que toute modification ultérieure de l'AP/CP devra faire l'objet d'une délibération du Conseil d'Assemblée.

La Présidente,

Signé et approuvé par : Anny

MARTIN

Date de signature : 12/03/2024

Qualité : GLCT - Présidence

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame la Présidente du GLCT TS dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse du GLCT TS, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

TRAVAUX RENOVATION DES GARES DU TELEPHERIQUE DU SALEVE - ACTUALISATION AP/CP BP 2024

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 12/03/2024



ID : 074-200005551-20240308-A_2024_09-DE

APCP N° 2020-920

opération n° 920

APCP 2023

Dépenses	Autorisation de Programme - Crédits de paiement	Montant total du programme actualisé	Dépenses réalisées								Crédits de Paiement		Total	
			REALISE 2020		REALISE 2021		REALISE 2022		2023		2024			
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant		Montant
	Total travaux + options + actualisation & imprévus	11 018 128,00	0,00%	0,00	1,75%	193 110,14	30,94%	3 409 378,88	54,67%	6 023 868,91	12,63%	1 391 770,07	100,00%	11 018 128,00
	Total général	11 018 128,00	0,00%	0,00	1,75%	193 110,14	30,94%	3 409 378,88	54,67%	6 023 868,91	12,63%	1 391 770,07	100,00%	11 018 128,00

RAPPEL APCP 2021 délibération du 23 mars 2021

Autorisation de Programme - Crédits de paiement avant APD	Montant total du programme actualisé	2020	2021	2022	2023	Total
Montants	9 513 876,34		3 184 879,86	4 940 206,08	1 388 790,40	9 513 876,34

RAPPEL APCP 2022 délibération du 04 mars 2022

Autorisation de Programme - Crédits de paiement avant APD	Montant total du programme actualisé	2020	Réalisé 2021	2022	2023	Total
Montants	10 232 094,00		193 110,14	6 250 000,00	3 788 983,86	10 232 094,00

RAPPEL APCP 2023 délibération du 10 mars 2023

Autorisation de Programme - Crédits de paiement avant APD	Montant total du programme actualisé	2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	2023	2024	Total
Montants	11 018 128,00		193 110,14	3 409 378,88	7 215 639,00	199 999,98	11 018 128,00

RAPPEL APCP 2023 délibération du 13 octobre 2023

Autorisation de Programme - Crédits de paiement avant APD	Montant total du programme actualisé	2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	2023	2024	Total
Montants	11 018 128,00		193 110,14	3 409 378,88	6 655 587,00	760 051,98	11 018 128,00

RAPPEL APCP 2023 délibération du 15 décembre 2023

Autorisation de Programme - Crédits de paiement avant APD	Montant total du programme actualisé	2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	2023	2024	Total
Montants	11 018 128,00		193 110,14	3 409 378,88	6 035 287,00	1 380 351,98	11 018 128,00

Pour mémoire Moe et études	1 710 119,00
Assainissement SRB actualisé	285 504,79
Assurance DO	88 509,00
Total	13 102 260,79